

Formation Initiale Sauveteur Secouriste du Travail SST

1. LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL ET SA PLACE DANS LA DEMARCHE SANTE AU TRAVAIL

- a. Le cadre juridique de l'intervention du SST
- b. Rôle du SST dans l'organisation de la prévention
- c. Intégrer son action de secours dans l'entreprise
- d. La prévention des accidents du travail et des incidents, l'intérêt de la prévention des risques professionnels
- e. Informer pour mieux prévenir
- f. Les principes généraux de prévention
- g. Les outils (Document Unique...)

2. LA PROTECTION

- a. Identifier les risques, les familles de risque
- b. Supprimer le risque, protéger et baliser la zone
- c. Soustraire la victime au risque

3. L'EXAMEN

Savoir détecter rapidement, suivant un ordre déterminé, la présence de signes indiquant que la vie de la victime est menacée

4. FAIRE ALERTER

- a. Choisir la personne qui déclenche l'alerte
- b. Définir les éléments du message
- c. Donner les consignes pour une transmission optimum
- d. Organiser l'arrivée des secours spécialisés

5. SECOURIR

- a. Face à un accident, le SST doit être capable d'effectuer les actions appropriées à l'état de la victime :
 - La victime saigne abondamment
 - La victime s'étouffe
 - La victime se plaint de sensations pénibles et / ou présente des signes anormaux
 - La victime se plaint de brûlures
 - La victime se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - La victime ne répond pas, elle respire
 - La victime ne répond pas, elle ne respire pas (réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation)
- b. Les situations inhérentes aux risques spécifiques :
 - A la profession, à l'entreprise

Dispositif de formation conforme aux référentiels INRS.

Document de référence V6.21/12/2018, Guide des données techniques et conduites à tenir V2.01/2017, Grille de certification des compétences V5.08/2016.



Durée

14 h de face à face pédagogique pour un groupe de 4 à 10 participants.



Pré requis

Aucun



Public concerné

Tous salariés d'entreprise, associations ou collectivités, particuliers

Objectifs pédagogiques

Le SST doit être capable :

- de situer le cadre juridique de son action
- de réaliser une protection adaptée
- d'examiner la (les) victimes(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- de faire alerter ou d'alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, d'études de cas, mise en pratique tant dans le domaine prévention que secourisme.
- A partir de situations à risques ou d'accidents simulés, les stagiaires seront en situation pratique pour leur permettre de mieux assimiler les bons comportements et gestes.
- Cette formation est animée par un formateur certifié. Les stagiaires disposent de mannequins de formation et de nombreux autres supports (défibrillateur, masques, trousse et équipement de secours, supports vidéo...).

Mode d'évaluation

Un certificat SST sera délivré au candidat qui aura satisfait aux conditions d'acquisition précisées sur la **Grille de certification des compétences** INRS.

Le stagiaire validé devra suivre une formation de Maintien et Actualisation des Connaissances sous 24 mois afin de maintenir sa validité.

Une évaluation qualitative est demandée aux participants.